



**Procès-verbal
de l'assemblée générale
du mercredi 24 octobre 2018**

Présences

Parents

Archambeault, Sonia, vice-présidente
Bédard, Karine
Canuel, Jean-François
Charbonneau, Annie
Gaucher, Katherine
Houle, Martine

Huard, Mélanie
Lambert, Suzie, présidente
Ménard, Sara
Perras, Jean-Claude
Prémont, Sylvie, CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Richard, Isabelle

Organismes

Ménard, Anne-Marie - représentante DG
Mougeot, Marie-Catherine,

Absences

Boileau, Nathalie
Charbonneau, Claudie, CISSMO
D'Amour, Marie-France CISSMO
Filion, Simon
Lafortune Iseult

Lussier, Hélène
Ruel, Patcy
Sénécal, Catherine, CIUSSS de l'Estrie - CHUS

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Madame Suzie Lambert souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle annonce que nous débutons en assemblée générale extraordinaire afin d'élire quatre parents, car en suivi à la dernière assemblée générale, il restait 4 places libres.

Comme aucune autre personne que les membres déjà élus sont présents, Madame Lambert ferme l'assemblée générale.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Sara Ménard et appuyé par madame Isabelle Richard d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au point varia :

- modification ;
- le point 6 suivi au procès-verbal est interchangé avec le point 4 ;
- et les corrections suivantes au libellé du point 5 - Élections d'un président (2 ans), d'un secrétaire (1 an), d'un trésorier (2 ans) et d'un représentant au Comité de parents (2 ans).

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2018

Il est proposé par madame Martine Houle et appuyé par monsieur Jean-Claude Perras d'adopter l'ordre du jour avec le changement au point 6 d'inscrire **madame** Iseult Lafortune plutôt que monsieur.

4. ÉLECTIONS D'UN PRÉSIDENT (2 ANS), D'UN SECRÉTAIRE (1 AN) ET D'UN TRÉSORIER (2 ANS)

Madame Suzie Lambert propose madame Anne-Marie Ménard comme présidente d'élection.

Élection du président

Madame Ménard ouvre la période d'élection, madame Sonia Archambeault propose madame Suzie Lambert et madame Sara Ménard propose monsieur Jean-Claude Perras.

Période fermée : Monsieur. Perras refuse et Madame Lambert accepte.

Madame Suzie Lambert est élue par acclamation.

Élection de la secrétaire

Madame Ménard ouvre la période d'élection, madame Mélanie Huard se propose et est élue par acclamation.

Élection du trésorier :

Madame Ménard ouvre la période d'élection, madame Karine Bédard se propose et est élue par acclamation

Élection du représentant au comité de parents

Madame Ménard ouvre la période d'élection, madame Suzie Lambert propose madame Sara Ménard.

Période fermée : Madame Ménard accepte et est élue par acclamation.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Il y aura 500 impressions du nouveau dépliant du comité.

Il y aura un nouveau cadre référentiel à compter du 28 novembre 2018 pour la mesure 30810.

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

7. RÉVISION DE LA RÉGIE INTERNE

Changement au point parole au public :

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Perras et appuyé par madame Isabelle Richard d'accorder 5 minutes par personne au point parole au public.

En ce qui concerne les organismes, ils doivent s'annoncer d'avance afin de pouvoir leur accorder le temps nécessaire.

École :

Ajout au mandat : Madame Sara Ménard propose un libellé qui sera envoyé à madame Anne-Marie Ménard qui s'informerait pour voir si l'ajout est conforme au mandat de comité et elle nous reviendra avec la réponse à la prochaine rencontre.

Un parent demande à savoir comment nous pouvons être plus informés sur les différentes problématiques vécues par les parents afin de faire de meilleures recommandations.

Madame Suzie Lambert propose une rencontre informelle pour trouver une façon de faire connaître le comité, les membres sont intéressés alors la rencontre aura donc lieu le mercredi 6 février 2019 à 19 h au centre administratif de la commission scolaire. Le comité espère que si le comité est plus connu, il aura plus accès aux parents et à leurs différentes problématiques.

8. AFFECTATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Madame Anne-Marie Ménard nous présente le tableau et nous explique qu'il y a plus d'heures d'éducation spécialisée et de PEH et que s'il y a moins d'heures d'interprète c'est qu'il y a moins d'élèves qui ont besoin de ce service.

Elle mentionne, aussi, qu'en réalité il y a plus de conseillers pédagogiques et d'agent de liaison que sur le plan d'effectifs de base, car une nouvelle somme a été reçue du Ministère et ces sommes ne font pas partie du tableau.

9. PORTRAIT DES CLASSES ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Madame Anne-Marie Ménard nous présente le tableau et nous explique que ce sont des groupes commission scolaire et non des groupes écoles comme exemple les groupes CC.

10. MESURE DE SOUTIEN

Madame Anne-Marie Ménard nous présente le tableau :

- ES = éducation spécialisée
- PEH = préposé aux élèves handicapés
- Le chiffre représente le nombre d'heures.
- En classe Indigo (ESI), environ 95 % des élèves ont une cote.
- Chaque élève équivaut à un nombre d'élèves différent.

Madame Anne-Marie Ménard nous parle des changements au niveau de la validation. Auparavant, chaque dossier devait être envoyé au ministère pour évaluation. Maintenant, c'est une pige et nous serons financés à la hauteur du pourcentage obtenu en suivi aux dossiers pigés.

Elle rappelle qu'un plan d'intervention n'est pas nécessairement associé à une cote ministérielle.

Chaque année, la distribution des mesures est revue en fonction de la clientèle.

Madame Suzie Lambert questionne au sujet de l'augmentation marquée du nombre de CC. Madame Ménard nous informe que c'est une question difficile, car c'est très large. Il y a quelques années, le cadre de référence a été revu et les 2 ans de retard ont amené une hausse. Elle nous mentionne qu'il reste à recadrer afin de s'assurer que tout le monde comprend bien ce nouveau cadre.

11. BUDGET DU COMITÉ

L'an passé, notre budget était de 1 500 \$, nous avons eu seulement 180 \$ de dépenses. Cependant, il manque 500 \$ d'une conférence qui a été payé par le comité de parents plutôt que par nous.

Cette année, notre budget est de 2 000 \$, le 500 \$ supplémentaire est pour le nouveau dépliant. Jusqu'à présent, nous avons 300 \$ de dépenses.

Madame Suzie Lambert rappelle que nous avons droit à une compensation pour le kilométrage, mais que nous devons remplir le formulaire à chaque rencontre et que nous devons fournir la feuille de Google Map.

12. CORRESPONDANCE

Pas de correspondance.

13. MOT DE LA DÉLÉGUÉE ET DE LA COMMISSAIRE

Délégué : Madame Mélanie Huard nous informe que le 11 octobre dernier, c'était les élections et que le nouveau président du comité de parent sera monsieur Charles Leblond et qu'elle poursuit son mandat en tant que commissaire parent EHDA.

Commissaire : Madame Mélanie Huard nous informe que la dernière rencontre s'est bien déroulée et que le conseil des commissaires a souligné le travail des enseignants de l'école internationale de Saint-Joachim.

14. CONFÉRENCES

Madame Karine Bédard nous parle de la conférence de madame Guylaine Guay qui a eu lieu à l'espace famille de Roxton Pond. Suite à une discussion avec Madame Lussier de la Fédération de la famille, celle-ci lui a offert d'offrir la conférence de Madame Guay gratuitement, il faut seulement trouver un local et en faire la promotion. Madame Bédard fera le suivi et nous reviendra avec plus d'information lors de la prochaine rencontre. La prochaine formation offerte par l'espace famille sera celle de Jasmin Roy en mars.

Un sous-comité « conférence » est formé de mesdames Karine Bédard, Isabelle Richard et Suzie Lambert

15. VARIA

Il y a eu des modifications au niveau de l'évaluation des portraits 1 à 4. Madame Anne-Marie Ménard va nous amener plus d'information lors de la prochaine rencontre.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Sara Ménard propose et madame Sonia Archambeault appuie la levée de l'assemblée à 20 h 55.

Madame Suzie Lambert,
Présidente